

Section 14.02. Le présent Accord entiers en vigueur et deviendra oblige-
 force pour toutes les Parties nommées dans le présent Accord.
 SCHEDULE
 à la date à laquelle chacune d'elles aura signé ou l'acceptant sans réserve
 ou l'aura signé sous réserve, l'acceptation et aura notifié à la Banque son
 acceptation. La Banque des avis écrits chacune des autres

Description of Project

The Project is an earth and rockfill embankment dam on the River Indus
 about 6 miles downstream from Tarbela Village. It is designed to provide an
 initial gross storage capacity to normal operating level of about 11.1 million
 acre feet. The Project includes a powerhouse structure to accommodate 4 gen-
 erating units of about 175 megawatts each, and the transport and installation
 of those units with associated mechanical and electrical equipment, but does
 not include the procurement or cost of the units or the equipment.

Title

ARTICLE VI

Section 15.01. This Agreement may be cited as the "Tarbela Develop-
 ment Fund Agreement, 1988".

Title

Le présent Accord entiers en vigueur et deviendra oblige-
 force pour toutes les Parties nommées dans le présent Accord.
 to be deposited in the archives of the International Development
 and Development, which shall communicate such copies to the
 fait à Washington, D.C., ce deuxième jour de mai 1988, en un seul exem-
 plaire qui sera déposé aux archives de la Banque internationale pour la Recon-
 struction et le Développement, laquelle communiquera des copies authentiques
 du présent Accord à chacune des Parties signataires.